

Résumé du Plan

Préambule

Nous avons préparé un résumé des conditions de la cession proposée de l'activité d'assurance actuellement assurée par Inora Life dac (« **Inora** ») à Monument Life Insurance dac (« **MLIDAC** »).

La cession proposée ne nécessite pas le consentement des titulaires de police, mais le plan de cession (le « **Plan** ») doit être sanctionné par la Haute Cour d'Irlande pour que la cession intervienne. Une demande (ou requête) a été présentée par les administrateurs d'Inora et de MLIDAC à la Haute Cour d'Irlande en septembre 2020 pour demander à la Haute Cour d'Irlande de sanctionner le Plan irlandais. Cette demande devrait être examinée par la Haute Cour d'Irlande en décembre 2020. La Haute Cour d'Irlande entendra toute personne considérée comme étant en droit d'être entendue (y compris tout titulaire de police) et approuvera le Plan si elle estime qu'aucune objection suffisante n'a été établie.

Si le Plan est approuvé par la Haute Cour d'Irlande, il entrera en vigueur le 31 décembre 2020 à 23h59 (la « **Date d'effet du Plan** »). La confirmation de la date de l'audience de la Haute Cour d'Irlande concernant la sanction sera publiée à la rubrique des avis légaux dans au moins deux journaux irlandais, ainsi que sur les sites Web d'Inora et du Groupe Monument Re, à savoir <https://www.inoralife.com> et <https://www.monumentregroup.com/>

Activité cédée

Toutes les polices actuellement souscrites par Inora et qui seront en vigueur à la Date d'effet du Plan (« **Activité cédée** ») seront cédées à MLIDAC. Toutes les polices actuellement souscrites par MLIDAC resteront en vigueur et ne seront pas affectées par le Plan.

Cession des actifs et des passifs

Il est prévu que les actifs et les passifs liés à l'Activité cédée seront cédés à MLIDAC à la Date d'effet du Plan.

Dans la mesure où les éventuels actifs ou passifs faisant partie de l'Activité cédée ne sont pas cédés à la Date d'effet, lesdits actifs ou passifs seront conservés en fiducie pour le compte de MLIDAC par Inora jusqu'à la date à laquelle leur cession deviendra possible. Toutes les parties prendront toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que la cession de l'Activité cédée puisse intervenir pleinement à la Date d'effet.

Opérations futures de MLIDAC

Les opérations futures concernant les Polices cédées (telles que définies dans le Plan) ne seront pas affectées par la cession. De même, le fonctionnement des polices existantes de MLIDAC ne sera pas impacté par la cession.

Les conditions générales s'appliquant à toutes les Polices cédées resteront inchangées à la suite de la cession. Après la Date d'effet, MLIDAC gèrera les polices de la même manière qu'Inora le faisait avant la Date d'effet.

Coût des plans

Inora et MLIDAC prendront en charge les coûts de mise en œuvre du Plan. Les titulaires de police n'auront aucun coût à régler concernant le Plan. Les coûts de mise en œuvre du Plan ont été pris en compte par un Actuaire indépendant dans son évaluation de l'impact financier sur les titulaires de police et l'Actuaire indépendant a confirmé qu'il n'y aura aucun effet matériel négatif sur la sécurité des prestations proposées aux titulaires de police en conséquence du Plan.

Coordonnées à utiliser avant et après la Date d'effet de la cession Si vous avez besoin d'informations complémentaires ou souhaitez communiquer avec nous avant la cession proposée, n'hésitez pas à nous contacter.

SIÈGE SOCIAL

Inora Life Designated Activity
Company
Two Park Place
Ground Floor,
Hatch Street,
Dublin D02 NP94 Irlande

Inora Life - service administratif
72 rue de Lessard
76100 Rouen
France

Conseil d'administration : Ian Britchfield, Alex Brogden (Britannique), Kieran Hayes, Aidan Holton, Peter Madden, Sheelagh Malin, Manfred Maske (Allemand), Jonathan Yates (Britannique)



Les coordonnées à utiliser par tous les titulaires de police sont disponibles sur les sites Web suivants :

<https://www.inoralife.com> et <https://www.monumentregroup.com/> et sont incluses dans la FAQ.

SIÈGE SOCIAL

**Inora Life Designated Activity
Company**

Two Park Place
Ground Floor,
Hatch Street,
Dublin D02 NP94 Irlande

Inora Life - service administratif
72 rue de Lessard
76100 Rouen
France

Conseil d'administration : Ian Britchfield, Alex Brogden (Britannique), Kieran Hayes, Aidan Holton, Peter Madden, Sheelagh Malin, Manfred Maske (Allemand),
Jonathan Yates (Britannique)

Compagnie d'assurance vie enregistrée en Irlande sous le No. 329745 - Autorisée par la Central Bank of Ireland